

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 novembre 2023

---

RELATIVE À L'OUVERTURE À LA CONCURRENCE DU RÉSEAU DE BUS FRANCILIEN  
DE LA RATP - (N° 1788)

## AMENDEMENT

N ° CD42

présenté par  
M. Millienne, rapporteur

-----

### ARTICLE PREMIER

Retiré avant publication.